



# **CONTRE-BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

## **VILLE D'ANNECY**

Explications, orientations et propositions ligne par ligne



# Introduction

Face à une dérive budgétaire progressive, marquée par une inflation des dépenses de fonctionnement non priorisées, le Rassemblement National propose un contre-budget clair, responsable et orienté vers l'intérêt des Annéciens.

Ce document présente, secteur par secteur, une analyse rigoureuse des postes de dépenses courantes de la municipalité, ainsi qu'une proposition alternative réaliste permettant de générer plus de 5 millions d'euros d'économies structurelles sans remettre en cause les missions essentielles de service public.

Notre méthode repose sur quatre principes fondamentaux :

## 1. Hiérarchisation des priorités municipales

Le budget de fonctionnement doit répondre en priorité aux besoins réels des habitants : sécurité publique, éducation, entretien du cadre de vie, services sociaux de base. Nous avons ciblé les lignes budgétaires qui financent des dispositifs secondaires, des structures surdotées, ou des dépenses à caractère idéologique.

## 2. Efficacité de la dépense publique

Chaque euro dépensé doit produire un impact direct, mesurable et utile pour les Annéciens. Nous supprimons les lignes relevant du symbole ou de l'autopromotion politique, au profit d'un pilotage de gestion transparent et rationnel.

## 3. Équité dans l'accès aux ressources communales

Le fonctionnement de la Ville ne doit favoriser aucune communauté, groupe ou association au détriment de l'intérêt général. Nous rééquilibrions les aides et subventions en les conditionnant à des critères objectifs, vérifiables et conformes aux principes de laïcité.

## 4. Rétablissement de la souveraineté locale

Notre contre-budget affirme une ligne claire : priorité aux familles françaises, aux agents de terrain, aux équipements scolaires et aux missions régaliennes. Il redonne des marges financières à la Ville pour investir dans l'avenir, sans augmenter les impôts.

Ce document est accompagné, pour chaque secteur, d'une fiche explicative détaillée : description des dépenses actuelles, critique argumentée, économies proposées, et suggestions de réaffectation des moyens.

Le RN entend ainsi démontrer qu'un autre pilotage municipal est possible, plus responsable, plus transparent et plus enraciné.

## Contre Budget

Secteur	Budget initial estimé (€)	Économie proposée (€)	Budget ajusté RN (€)
Éducation / Petite enfance	30 000 000,00 EUR	0,00 EUR	30 000 000,00 EUR
Services techniques (voirie, propreté, bâtiments)	12 000 000,00 EUR	1 000 000,00 EUR	11 000 000,00 EUR
Culture / Événementiel	10 000 000,00 EUR	1 500 000,00 EUR	8 500 000,00 EUR
Sport / Vie associative	6 000 000,00 EUR	500 000,00 EUR	5 500 000,00 EUR
Affaires sociales / santé	4 000 000,00 EUR	300 000,00 EUR	3 700 000,00 EUR
Police municipale / sécurité	6 500 000,00 EUR	0,00 EUR	6 500 000,00 EUR
Fonctionnement administratif / RH / informatique	30 000 000,00 EUR	800 000,00 EUR	29 200 000,00 EUR
Subventions aux associations	14 000 000,00 EUR	1 000 000,00 EUR	13 000 000,00 EUR
Communication institutionnelle	1 000 000,00 EUR	300 000,00 EUR	700 000,00 EUR
Écologie / études symboliques	1 000 000,00 EUR	500 000,00 EUR	500 000,00 EUR
Restauration scolaire	3 500 000,00 EUR	200 000,00 EUR	3 300 000,00 EUR
Groupement personnel municipal	1 125 000,00 EUR	225 000,00 EUR	900 000,00 EUR

# Services techniques (voirie, propreté, bâtiments)

## Quels services sont visés ?

Cette ligne regroupe les dépenses courantes de fonctionnement liées aux :

- **Travaux de voirie** : entretien des chaussées, trottoirs, signalétique, marquage, mobilier urbain.
- **Propreté urbaine** : salubrité, balayage, collecte des déchets hors compétence agglomération (petits déchets, encombrants, zones non couvertes par le SILA).
- **Entretien des bâtiments publics** : écoles, gymnases, locaux administratifs, mise aux normes mineures (hors gros investissement).

Montant initial estimé : **12 M€ / an**

## Raisons de la réduction proposée (10 %, soit 1,2 M€)

### a) Marchés publics et prestations externalisées à coûts élevés

Une revue des contrats révèle de nombreux marchés à tarification forfaitaire élevée, sans indicateurs de performance ni concurrence active.

### b) Fréquence de certaines prestations surdimensionnée

Certains secteurs bénéficient d'un nettoyage quotidien, y compris en période creuse, alors que d'autres zones ne le nécessitent pas objectivement.

### c) Doubles interventions ou interventions redondantes

Entre la Ville et le Grand Annecy, certaines missions sont exécutées deux fois ou sur des périmètres flous (ex : mobilier urbain partagé, entretien espaces verts en doublon avec le département).

### d) Sureffectif ou mauvaise répartition des agents techniques

La répartition des 250 à 300 agents techniques n'est pas totalement optimisée (absences longues non remplacées, missions peu rationalisées, pics saisonniers mal anticipés).

### e) Bâtiments secondaires entretenus sans fréquentation réelle

Locaux associatifs peu utilisés, anciens bâtiments communaux à usage marginal, ou locaux en attente de démolition/vente font encore l'objet d'un entretien régulier non nécessaire.

## Montant estimé et économies dégagées

Sous-secteur	Économie estimée
Renégociation de marchés	~400 000 €
Réduction fréquence nettoyage	~250 000 €
Rationalisation RH (mutualisation, vacance non remplacée)	~300 000 €
Cessation entretien bâtiments secondaires	~250 000 €
Total économie ciblée	1 200 000 €

## Réorientation des crédits

Les crédits ainsi dégagés seront réaffectés à des secteurs essentiels :

-  Sécurité (vidéoprotection, brigades mobiles)
-  Petite enfance et rénovation thermique
-  Fonds de réserve pour gel des taxes locales

## Culture / Événementiel (réduction de 15 %)

### Quels projets ou structures sont visés ?

Cette ligne regroupe les dépenses de fonctionnement liées à :

- Le fonctionnement des établissements culturels municipaux (Bonlieu Scène Nationale, musées, bibliothèques, etc.)
- Les subventions à des opérateurs culturels ou structures associatives (compagnies, festivals)
- L'organisation ou le soutien aux événements publics et festifs (fête du lac, Carnaval, projections, spectacles vivants)
- Les actions dites « culturelles de proximité » (ateliers, actions pédagogiques, résidences d'artistes)
- La communication culturelle (programmes, visuels, médias, traductions...)

Montant initial estimé : 8 M€ / an

### Raisons de la réduction proposée (15 %, soit 1,2 M€)

#### a) Culture sursubventionnée

Annecy, avec plus de 300 € de dépense culturelle par habitant et par an, se situe très au-dessus de la moyenne des villes comparables.

#### b) Programmations élitistes ou politisées

Certaines structures (notamment Bonlieu) proposent des contenus idéologisés ou déconnectés des préoccupations locales, tout en captant des subventions élevées.

#### c) Événements coûteux à faible retour

Des festivals ou projets ponctuels (installations, performances, actions "arts dans la rue") mobilisent des budgets disproportionnés par rapport à leur fréquentation.

#### d) Coûts indirects élevés

Logistique, communication, sécurité et mobilisation de personnel technique autour de certains événements augmentent le coût réel pour la collectivité.

#### e) Dédoublement des structures

Certaines missions sont assurées à la fois par la commune et l'agglomération, sans mutualisation réelle (ex : programmation jeune public, muséographie temporaire).

## Montant estimé et économies dégagées

Poste ciblé	Économie estimée
Subventions à opérateurs secondaires	~450 000 €
Réduction de certains événements annuels	~400 000 €
Rationalisation communication culturelle	~200 000 €
Non-renouvellement de certains projets ou résidences	~150 000 €
Total économie ciblée	1 200 000 €

## Réorientation des crédits

Les sommes économisées peuvent être réallouées à des priorités d'intérêt général :

-  Accès à la culture pour les écoles et familles : gratuité partielle, médiation prioritaire
-  Soutien aux équipements sportifs ou éducatifs
-  Réduction du recours à l'endettement pour financer l'investissement utile

## Sport / Vie associative (réduction de 8 %)

### Quels services sont visés ?

Cette ligne recouvre :

- Le fonctionnement des **équipements sportifs municipaux** (gymnases, stades, piscines)
- L'entretien courant et les charges des structures d'accueil sportives
- Les **subventions de fonctionnement aux clubs sportifs** (tous niveaux confondus)
- Le soutien logistique aux **manifestations sportives locales**
- L'aide aux associations **extra-sportives généralistes**, hors subventions fléchées culture, social ou éducation (ex : comités de quartier, clubs seniors, clubs loisirs)

Montant initial estimé : 5,5 M€ / an

### Raisons de la réduction proposée (8 %, soit 440 000 €)

#### a) Soutien déséquilibré selon la notoriété ou la médiatisation

Certains clubs bénéficiant déjà de recettes importantes (billetterie, sponsoring, mécénat) reçoivent des aides **disproportionnées** par rapport à leur utilité publique ou leur mission locale.

#### b) Subventions à des associations peu actives ou communautaristes

L'analyse des bénéficiaires (cf. fichier joint sur les associations) révèle des aides à des structures dont le caractère d'intérêt général est discutable, ou qui affichent un **biais communautaire ou militant**.

#### c) Frais de fonctionnement mal optimisés dans certaines installations

Des équipements municipaux sont peu fréquentés à certaines heures ou hors saison, alors que leur fonctionnement reste constant (chauffage, eau, surveillance, ménage...).

#### d) Absence de critères clairs pour la reconduction des subventions

Beaucoup de subventions sont **reconduites automatiquement**, sans justification annuelle ni vérification des contreparties associatives (nombre d'adhérents, missions remplies...).

## Montant estimé et économies dégagées

Poste ciblé	Économie estimée
Clubs sportifs semi-professionnels surdotés	~200 000 €
Associations à faible utilité ou flou statutaire	~120 000 €
Optimisation du fonctionnement d'équipements	~120 000 €
Total économie ciblée	440 000 €

## Réorientation des crédits

-  Priorisation des subventions vers le sport scolaire, les jeunes et les familles
-  Suppression du financement des structures communautarisées ou militantes
-  Soutien renforcé à l'entretien des équipements sportifs populaires

## Affaires sociales / Santé (réduction de 7 %)

### Quels services sont visés ?

Cette ligne regroupe :

- Le fonctionnement des **centres communaux d'action sociale (CCAS)** : aides sociales facultatives, écoute, domiciliation, secours d'urgence
- Le soutien municipal aux actions de **santé publique**, notamment en lien avec les mutuelles, les associations de prévention, ou la médecine de ville
- Les aides sociales diverses (chèques énergie, aides alimentaires, soutien psychologique)
- La participation à des dispositifs de solidarité locale ou territoriale

Montant initial estimé : **4,8 M€ / an**

### Raisons de la réduction proposée (7 %, soit 336 000 €)

#### a) Aides sans conditionnalité nationale

Une partie des dispositifs d'aide municipale ne fait aucune distinction entre les bénéficiaires selon leur nationalité, leur durée de présence sur le territoire, ou leur effort d'intégration.

#### b) Subventions à des structures militantes ou peu transparentes

Certaines associations liées au médico-social perçoivent des fonds publics **sans justification chiffrée** de leur action effective (notamment dans l'accueil des personnes migrantes).

#### c) Dédoublement de dispositifs financés par l'État ou la CAF

Plusieurs aides municipales (accompagnement social, dispositifs de médiation, santé mentale) **recoupent des dispositifs existants**, financés par d'autres niveaux.

#### d) Dépenses de communication ou d'"évenementialisation" de la solidarité

Exemples : forums santé, campagnes publiques sur des thèmes génériques, événements subventionnés sans impact réel mesurable.

## Montant estimé et économies dégagées

Poste ciblé	Économie estimée
Aides non conditionnées à la nationalité	~150 000 €
Subventions à associations peu contrôlées	~100 000 €
Réduction de redondances État / CAF	~60 000 €
Communication ou événements publics superflus	~26 000 €
Total économie ciblée	336 000 €

## Réorientation des crédits

-  Aides recentrées sur les familles françaises modestes
-  Soutien aux personnes âgées isolées et aux aidants
-  Création d'un fonds d'urgence réservé aux situations exceptionnelles, contrôlé et annualisé

## Fonctionnement administratif / Ressources humaines (réduction de 3 %)

### Quels services sont visés ?

Ce poste de dépense comprend :

- Les charges de personnel administratif : directions générales, finances, marchés publics, informatique, juridique, etc.
- Les frais liés aux services transversaux (RH, informatique, formation, documentation)
- Les frais de structure : loyers, fluides, prestations externes, téléphonie, reprographie, services généraux
- La gestion des ressources humaines : formation, médecine du travail, cotisations employeur, déplacements, etc.

Montant initial estimé : 13 M€ / an

### Raisons de la réduction proposée (3 %, soit 390 000 €)

- a) Masse salariale en hausse tendancielle non maîtrisée

L'évolution pluriannuelle des charges de personnel administratif est supérieure à l'inflation et à la hausse de population.

- b) Charges indirectes surdimensionnées

Certaines prestations (téléphonie, maintenance informatique, logiciels SaaS) sont renouvelées sans remise en concurrence.

- c) Surcoûts liés aux jours de télétravail

La généralisation du télétravail administratif a conduit à une double dépense : équipements nomades pour agents + maintien de locaux sous-utilisés.

- d) Réunions, séminaires, déplacements institutionnels

Des coûts de fonctionnement liés à la communication interne et à la représentation administrative sont peu encadrés.

- e) Faible productivité dans certains services support

Des audits précédents pointaient une délégation excessive et une lenteur dans les circuits de validation internes (ex : marchés publics).

## Montant estimé et économies dégagées

Poste ciblé	Économie estimée
Rationalisation RH (turnover + non remplacement)	~150 000 €
Renégociation des contrats informatiques	~100 000 €
Réduction des charges fixes (loyers, fluides)	~80 000 €
Réduction des frais de représentation / séminaires	~60 000 €
Total économie ciblée	390 000 €

## Réorientation des crédits

-  Soutien aux fonctions de terrain (police, écoles, propreté)
-  Réserve de précaution (gel partiel d'embauches administratives)
-  Renforcement du guichet unique pour les démarches citoyennes

# Subventions aux associations (réduction de 20 %)

## Quels projets ou structures sont visés ?

Ce poste de dépense comprend :

- Les subventions de fonctionnement ou d'activités versées par la Ville aux associations locales (hors sport, culture, social traités ailleurs)
- Les aides au bénévolat, aux projets locaux, aux événements associatifs
- Le soutien logistique : mise à disposition de locaux, matériel, prestations en nature
- L'animation des quartiers via les maisons de quartier et centres sociaux (ex : Mikado, Prairie, Teppes, etc.)

Montant initial estimé : 5,2 M€ / an

## Raisons de la réduction proposée (20 %, soit 1 040 000 €)

### a) Absence de critères d'intérêt général clairement définis

Beaucoup de subventions sont accordées sans grille d'évaluation publique, ni bilan obligatoire d'activité. Cela favorise l'entre-soi et la reconduction automatique.

### b) Aides à des structures communautaristes, idéologiques ou militantes

L'analyse du fichier des associations subventionnées montre que certaines structures reçoivent des fonds :

- alors qu'elles reproduisent des logiques identitaires
- qu'elles interviennent hors champ municipal
- ou qu'elles sont liées à des mouvements politiques ou de pression

### c) Effet de saupoudrage inefficace

Des micro-subventions (500 à 3 000 €) sont versées à des associations sans activité réelle ou sans utilité publique directe.

### d) Inégalité d'accès aux subventions

Certaines grandes associations bénéficient de subventions pluriannuelles ou cumulées, tandis que d'autres ne sont pas accompagnées faute de réseau ou de visibilité politique.

### e) Mauvais pilotage des maisons de quartier

Les structures comme Mikado ou Prairie sont insuffisamment pilotées par la Ville, laissant les associations gérer en toute autonomie des espaces financés par le contribuable.

## Montant estimé et économies dégagées

Poste ciblé	Économie estimée
Suppression aides à structures communautaires	~400 000 €
Arrêt micro-subventions non justifiées	~200 000 €
Revue subventions > 30 000 € sans bilan	~300 000 €
Réduction des aides logistiques indirectes	~140 000 €
Total économie ciblée	1 040 000 €

## Réorientation des crédits

-  Fonds de soutien au bénévolat “d’intérêt général”
-  Aides conditionnées à une charte de laïcité, neutralité, apolitisme
-  Mutualisation des locaux (maison des associations)

## Communication institutionnelle (réduction de 30 %)

### Quels services sont visés ?

Cette ligne regroupe :

- La production de supports imprimés : bulletin municipal, flyers, affiches, guides pratiques
- La communication numérique : site internet, réseaux sociaux, infolettres, contenus vidéo
- La campagne annuelle de communication (vœux du maire, bilans, campagnes thématiques)
- Les prestations externes de conseil en image, branding, relations presse
- Les dépenses liées aux événements publics d'image : cérémonies, expositions municipales, conférences grand public

Montant initial estimé : 2 M€ / an

### Raisons de la réduction proposée (30 %, soit 600 000 €)

#### a) Contenu redondant ou peu lu

Les enquêtes de lecture (non publiées) montrent que de nombreux supports papier ne sont ni ouverts ni lus, en particulier les publications longues.

#### b) Glissement vers la communication politique

Une part croissante de la communication municipale sert à valoriser les élus et leurs choix politiques, plutôt qu'à informer objectivement les citoyens.

#### c) Frais externes coûteux et peu transparents

Recours à des agences de communication, cabinets de conseil ou designers graphiques pour des prestations non prioritaires.

#### d) Événementiel inutilement coûteux

Des événements symboliques (cérémonies, campagnes "climat", animations) mobilisent des dépenses importantes sans impact mesurable.

#### e) Fonctionnements internes mal calibrés

Multiplication des canaux (papier, web, réseaux) sans stratégie claire de complémentarité ► coût cumulé inutilement élevé.

## Montant estimé et économies dégagées

Poste ciblé	Économie estimée
Réduction impression / diffusion papier	~150 000 €
Réduction campagnes image et branding	~200 000 €
Suppression événements d'image inutiles	~150 000 €
Réduction prestations externes (conseil, graphisme)	~100 000 €
Total économie ciblée	600 000 €

## Réorientation des crédits

-  Création d'un guichet numérique unique citoyen
-  Simplification des supports : un seul journal annuel + bulletin trimestriel réduit
-  Communication ciblée sur les urgences : sécurité, écoles, services publics

## Écologie / Études symboliques (réduction de 50 %)

### Quels services ou projets sont visés ?

Cette ligne concerne :

- Les études, diagnostics, audits et plans d'action engagés par la Ville sur les thématiques dites “écologiques” :
  - Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)
  - Plan Arbre, stratégie biodiversité, ville résiliente
  - Bilans carbone, études de pollution, schémas de résilience
- Les prestations de concertation et communication environnementale
- Les charges indirectes de personnel et d’animation autour de ces dispositifs (consultants, groupes de travail, publications)
- Participation à des réseaux ou labels climatiques, souvent coûteux et sans obligation de résultat

Montant initial estimé : 1,6 M€ / an

### Raisons de la réduction proposée (50 %, soit 800 000 €)

#### a) Études sans suite opérationnelle

Plusieurs plans (climat, arbre, biodiversité, etc.) sont produits à coût élevé mais n’entraînent aucun changement concret, ni chiffré ni mesurable.

#### b) Empilement de dispositifs redondants

Des schémas locaux coexistent avec ceux du Grand Annecy, du département ou de la région, sans coordination, sans mutualisation.

#### c) Communication symbolique / idéologique

Certains documents relèvent davantage de l’incantation politique (injonction à “changer nos modes de vie”) que d’un diagnostic utile.

#### d) Coûts cachés de labellisation et animation

Des dispositifs comme “territoire en transition”, “ville durable” ou “plan canopée” impliquent des frais d’adhésion, d’animation et de reporting qui mobilisent du personnel sans effet tangible.

### Montant estimé et économies dégagées

Poste ciblé

Économie estimée

Études environnementales non obligatoires ~400 000 €

Animation participative et communication ~200 000 €

Poste ciblé	Économie estimée
Charges indirectes (personnel / consultants)	~150 000 €
Adhésion à des réseaux / dispositifs “label”	~50 000 €
Total économie ciblée	800 000 €

## Réorientation des crédits

-  Rénovation énergétique concrète des écoles et gymnases
-  Amélioration des réseaux d'éclairage public (LED)
-  Lutte contre les passoires thermiques municipales identifiées par les services techniques

## Restauration scolaire (réduction de 5 %)

### Quels services sont visés ?

Cette ligne regroupe :

- Le fonctionnement des cantines scolaires municipales, pour les écoles maternelles et élémentaires
- Les achats alimentaires, la gestion des cuisines centrales ou satellites
- Les frais de personnel affecté à la restauration (agents techniques, cuisiniers, animateurs)
- Les prestations de service (traiteurs, livraisons, maintenance des équipements)

Montant initial estimé : 3 M€ / an

### Raisons de la réduction proposée (5 %, soit 150 000 €)

- a) Coûts de revient excessifs par repas dans certaines écoles

Certaines unités affichent un coût de revient supérieur à 12 € par repas, en raison de la faible fréquentation ou de l'absence de mutualisation logistique.

- b) Faible pilotage des circuits d'approvisionnement

Le recours à des fournisseurs "locaux" en bio ou circuits courts augmente sensiblement la facture, sans stratégie claire de massification ou de négociation groupée.

- c) Gaspillage alimentaire important

Des audits internes signalent jusqu'à 25 % de nourriture non consommée jetée, faute d'ajustement en temps réel des effectifs et préférences alimentaires.

- d) Dédoublement des fonctions de gestion

Chaque école ou groupe scolaire dispose souvent de responsables dédiés, alors que des économies d'échelle sont possibles (ex : sur les commandes ou la supervision).

## Montant estimé et économies dégagées

Poste ciblé	Économie estimée
Optimisation du coût de revient par mutualisation	~60 000 €
Meilleure gestion des achats / appels groupés	~40 000 €
Lutte anti-gaspillage (ajustement quantités)	~30 000 €
Réduction gestion redondante	~20 000 €
Total économie ciblée	150 000 €

## Réorientation des crédits

-  Maintien de la qualité nutritionnelle sans coût excessif
-  Renforcement de l'accueil périscolaire pour les familles
-  Création d'un fonds "familles nombreuses" pour faciliter l'accès aux cantines

## Groupement personnel municipal (réduction de 20 %)

### Quels services sont visés ?

Cette ligne concerne :

- Les dépenses mutualisées pour le personnel municipal, en dehors des charges directes par secteur
- Les budgets liés au Comité des œuvres sociales du personnel (COS) : chèques vacances, billetterie, soutien scolaire
- Les aides et prestations du “budget social du personnel” (aides à la mobilité, repas, primes exceptionnelles non obligatoires)
- L’organisation des événements internes : fêtes, retraites, voyages, médailles du travail
- Les charges liées à l’intérim ou au remplacement interne

Montant initial estimé : 1 M€ / an

### Raisons de la réduction proposée (20 %, soit 200 000 €)

#### a) Dépenses non obligatoires et peu encadrées

Ces dépenses relèvent du “sur-budget social”, sans obligation légale. Elles peuvent être recentrées sans dégrader les conditions de travail.

#### b) Événements internes non prioritaires

Cérémonies, pots de départ, voyages et animations pour le personnel sont coûteux et non indispensables dans un contexte de rigueur budgétaire.

#### c) Surcoûts pour remplacement non anticipé

Le recours à l’intérim ou aux vacataires pour des absences planifiables coûte plus cher qu’un pilotage RH structuré.

#### d) Effets d’aubaine ou d’inégalités internes

Certains dispositifs (bons culture, subventions sportives internes) profitent à une minorité du personnel, sans grille d'accès équitable.

## Montant estimé et économies dégagées

Poste ciblé	Économie estimée
Réduction prestations sociales non obligatoires	~80 000 €
Réduction événements internes et frais annexes	~60 000 €
Rationalisation remplacements / intérim	~60 000 €
Total économie ciblée	200 000 €

## Réorientation des crédits

-  Rétablissement de l'équité dans les primes entre services de terrain et fonctions supports
-  Création d'un fonds de réserve pour l'embauche ciblée dans les écoles et la police
-  Réduction de la pression fiscale via gel partiel de la taxe foncière